

L'ATHOG'LIEN

N°12

COMMUNE DE THUEYTS

AVRIL 2024



L'ÉDITO

Beaucoup d'entre vous s'interrogent sans doute sur l'avenir de notre EHPAD « Les Vergers », installé dans la commune depuis son inauguration en 1977. Je voudrais profiter de cet éditorial pour vous informer le plus complètement possible, à la fois de la situation actuelle, de la manière dont les choses se sont passées depuis 7 ans et des actions entreprises par la municipalité. (Voir page 4 "Les grandes dates")

L'EHPAD « Les Vergers » est un établissement de 46 lits géré par « AESIO », mutuelle spécialisée dans la protection des personnes. Le bâtiment, lui, appartient au groupe « ADIS » ; AESIO paie donc un loyer à ADIS.

Dès 2017, La mutuelle gestionnaire estimait que « les Vergers » étaient une trop petite structure pour être rentable et essayait donc de trouver une solution pour améliorer cette rentabilité.

La solution semblait être trouvée dans la fusion en une seule entité administrative des EHPAD de Thueyts, de Lalevade et de Jaujac et dans la construction, à Thueyts, d'un nouveau bâtiment de 84 lits. En effet, l'EHPAD de Lalevade était frappé d'une fermeture administrative pour des questions de conformité, il était important de ne pas perdre les lits sur le secteur. La construction à Thueyts et l'augmentation de la capacité de Jaujac de 17 lits permettaient de les y maintenir. Jaujac conservait son « cantou ». La fusion des établissements permettait de réduire le personnel d'encadrement (directeur, comptable, etc.) ; la construction du nouveau bâtiment permettait d'y installer une blanchisserie et une cuisine et d'offrir de nouveaux services comme un « accueil de jour ».

La réalisation de ce projet était confiée à Ardèche-Habitat, société de HLM du département de l'Ardèche. Un protocole d'accord a été signé le 30 janvier 2020 avec la Commune de Thueyts. Ardèche-Habitat a acheté un terrain dans le quartier de « La Condamine » pour réaliser la construction et commençait les études pour la réalisation du bâtiment.

Mais en réalité, la Mutualité estimait d'ores et déjà que l'implantation à Thueyts ne la satisfaisait pas. C'est ce que le Directeur territorial AÉSIO Santé Mutualité française Sud Rhône-Alpes nous a ouvertement déclaré lors d'un rendez-vous avec la commune le mardi 27 février 2024 : « Dès la fin de l'année 2019, le Conseil d'Administration de la mutuelle décidait de ne pas donner suite à ce projet, estimant que le choix de Thueyts, même avec 84 lits ne permettrait pas une amélioration sensible de la rentabilité ». Selon le Directeur, Thueyts est trop excentré par rapport à Aubenas et il est donc difficile de trouver du personnel qui accepte d'y travailler, et de remplir les lits.

La mutualité faisait-elle connaître sa décision ? La réponse du Directeur n'est pas claire. Il dit avoir informé les élus de l'époque (et il est vrai que dès son entrée en fonction en février 2019, ce nouveau directeur avait fait part oralement devant quelques élus et en ma présence, de ses doutes sur cette opération ; j'avais ouvertement indiqué mes craintes à mon prédécesseur) mais la « décision » du Conseil d'administration n'a pas été réellement communiquée ; elle ne l'est d'ailleurs toujours pas aujourd'hui autrement que par oral lors de la réunion du 27 février 2024. Du reste, le Directeur a bien indiqué lors de ce même entretien : « Avec l'épidémie de COVID, nous n'avons pas pu avertir Ardèche-Habitat de cette décision et la machine administrative a continué de fonctionner pendant toute l'épidémie » ... On admirera d'autant plus la formule que la Mutualité a signé, le 19 décembre 2019 (c'est-à-dire au moment même où son Conseil décidait d'abandonner le projet) une convention de partenariat avec Ardèche-Habitat « pour la construction neuve d'un nouvel EHPAD à Thueyts » !

Il est du reste vrai que Ardèche-Habitat a lancé le concours d'architecture en 2020 ; l'architecte a été choisi le 6 octobre 2021 ; j'ai moi-même participé à ce choix. Ce n'est que quelques temps plus tard, en octobre 2022, que la Mutualité a indiqué, oralement encore, qu'il fallait « repenser » le projet. La solution qu'elle proposait alors (toujours oralement) était la fermeture de Lalevade et la réhabilitation de Thueyts et Jaujac.

En fait, il s'agissait d'un leurre destiné à calmer les élus et à négocier en sous-Main un projet différent répondant au vrai et seul souci de la Mutualité : la rentabilité.

L'espoir de la Mutualité résidait en fait, on le comprend maintenant, dans le changement de majorité au Conseil Départemental.

La nouvelle majorité (ou du moins le nouveau Président du Département) soucieuse de vouloir remercier ses soutiens, décidait, là encore sans le dire ouvertement, de construire un nouvel EHPAD à LALEVADE. Un établissement de 81 lits, dont la construction était confiée à ADIS et la gestion à AESIO ... selon les informations données lors de ses vœux pour 2024 par le Maire de Lalevade. Mais pour arriver à ce total de 81 lits, il fallait en « prendre » ailleurs. Compte tenu de la volonté réelle d'AESIO de vouloir quitter Thueyts, volonté en fait sous-jacente en réalité depuis 2017, la fermeture des Vergers était enfin annoncée officiellement lors de la réunion du 27 février 2024, et ce, « que Lalevade se fasse ou non ». Jaujac reste dans la course grâce à l'existence de son cantou.

Nous n'avons rien contre le maintien d'un EHPAD à Lalevade. Ce que nous contestons c'est la fermeture de l'EHPAD de Thueyts et nous avons bien l'intention de nous battre pour l'éviter. Mais avant tout, il faut constater la duplicité d'AESIO qui n'a jamais eu le courage de faire connaître ouvertement ses décisions, ni aux élus ni au personnel. Qu'on en juge ! Alors même que le Conseil d'administration d'AESIO avait décidé d'abandonner le projet de construction de Thueyts, la Mutuelle organisait des réunions du personnel des « Vergers » pour choisir les couleurs des murs du futur bâtiment !

Bref, la combinaison d'une trahison et d'un changement de majorité politique conduit à ce que notre Vallée se voit encore dépouillée d'un de ses services, aggravant ainsi la désertification de l'offre de soins de la Haute Vallée de l'Ardèche, un bassin de près de 2.000 habitants, et augmentant les distances à parcourir pour que les familles de ses villages puissent rendre visite à leurs parents hospitalisés. On ne peut que s'étonner de cette conception de la défense de la ruralité !

J'ai dit que nous allions nous battre.

Le premier acte de cette bataille est un courrier envoyé par tous les maires de la Vallée (Astet, Mayres, Barnas, Thueyts et Meyras) au Président du Conseil départemental et, en copie, à tous les élus nationaux, régionaux, départementaux et communautaires ainsi qu'aux différents services impliqués.

Le deuxième acte est le vote, en conseil municipal, en présence de tous les élus y compris d'opposition et à l'unanimité, le 15 mars 2024, d'une motion s'opposant à la fermeture de l'EHPAD des « Vergers ».

Le troisième acte est la transformation en « pétition » de la motion du 15 mars 2024, pétition déjà signée, à l'heure où j'écris ces lignes, par plusieurs centaines de nos concitoyens.

Le quatrième acte est que la commune de Barnas Communauté de Commune ont voté une motion s'opposant à la fermeture de l'Ehpad "Les Vergers".

Le cinquième acte est la lettre ouverte que vous êtes en train de lire et qui remet à plat les responsabilités de chacun. Elle sera largement diffusée, y compris dans la presse locale.

Notre équipe est mise devant le fait accompli d'une décision prise avant notre élection et dont personne ne voulait qu'elle soit officiellement connue. Nous n'excluons en rien de mettre en œuvre des recours administratifs ou juridictionnels pour contester la fermeture de l'établissement des «Vergers ». Mais, ne soyons pas dupes ; il sera difficile de l'emporter face à des considérations économiques soutenues par une volonté politique. De toute évidence, il faudra se battre sur d'autres fronts pour sauver ce qui peut l'être encore.

Heureusement, avec les professionnels de santé de Thueyts, un pas décisif a été franchi avec la création de l'Equipe de Soins Primaire (ESP). Je profite de ces lignes pour remercier les Communes de Astet, Mayres et Barnas et leurs élus du soutien qu'ils apportent à cette ESP. Il faudra aussi rester attentif à l'avenir de « La Condamine » et à la concrétisation des promesses qu'ont fait l'actuelle directrice régionale de l'ARS et son prédécesseur. Plus que jamais, c'est sur ces projets qu'il faut se mobiliser.

Pierre Chapuis

EHPAD "LES VERGERS" : LES GRANDES DATES À RETENIR

2017 : Rentabilité des « Vergers » jugée insuffisante par la Mutualité

2018/2019 : Montage du projet de construction d'un EHPAD de 84 Lits à Thueyts entre la Mutualité, le Département, Ardèche-Habitat et la Commune de Thueyts.

Courant décembre 2019 : Décision du CA de la Mutualité d'abandonner le projet de construction à Thueyts. La décision reste secrète (à cause de la COVID ...).

19 décembre 2019 : Signature par La Mutualité et Ardèche-Habitat d'une convention de Partenariat pour la construction neuve d'un nouvel EHPAD à Thueyts.

30 janvier 2020 : Signature d'un protocole d'accord entre le Commune et Ardèche-Habitat pour l'acquisition des terrains nécessaires à la construction.

Mars 2020 : Élection municipale - Prise de fonction le 28 mai 2020.

2020 : Lancement du concours d'architecture relatif au projet de construction d'un EHPAD à Thueyts

Juin 2021 : Élection départementale

6 octobre 2021 : Choix de l'architecte retenu pour la réalisation

2022 : la Mutualité fait savoir qu'elle souhaite rediscuter du projet relatif à l'EPHAD : un accord verbal est acté, avec l'accord de l'ARS : fermeture de l'EHPAD de Lalevade ; réhabilitation de l'actuel bâtiment des « Vergers » et de l'EHPAD de Jaujac.

Janvier 2024 : Annonce par le Maire de Lalevade lors de ses vœux de la Construction d'un EHPAD de 81 Lits à Lalevade dont la construction était confiée à ADIS

27 février 2024 : Annonce par le Directeur territorial AÉSIO Santé Mutualité française Sud Rhône-Alpes de la décision prise en 2017/2019 de fermer l'EPHAD des « Vergers » à Thueyts « que Lalevade se fasse ou non ».

BULLETIN D'INFORMATION

Commune de Thueyts
8 place du champ de Mars
07330 THUEYTS
Avril 2024 - 12e édition

Directeur de publication :
Pierre Chapuis
Rédaction - Conception :
Service administratif

Photos :
Mairie de Thueyts - Christian Donin
Impression :
ACL Imprimerie - Aubenas
800 tirages
Dépôt légal : Avril 2024
N°ISSN - 2971 - 3617

SOMMAIRE

	L'édito	2
	Le conseil municipal des jeunes	5
	Nouveau site internet	5
	Le service technique	6
Projet d'aménagement du quartier la Condamine		8
	La médiathèque du Val d'Ardèche	14
	Tribune d'expression libre	18
	Agenda des manifestations	20

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes a fini l'année 2023 avec l'animation « Concours de la plus belle maison de Noël ». De nombreux Athogiens ont participé, en exposant leurs plus belles décorations et illuminations à l'extérieur de leurs maisons. Les gagnants ex aequo sont Gisèle MOUFLIH et Thierry BRUN.

Les commerces ont également participé : la plus belle vitrine décorée est celle de Jessica Coiffure.

Les jeunes conseillers remercient l'ensemble des participants qui rendent plus lumineuses les nuits de ces périodes de fêtes.



Pour la troisième année consécutive, les jeunes conseillers ont organisé une séance de cinéma. Ils ont choisi le film et l'animation avec la Maison de l'Image, fait la communication et ont été présents le 16 mars pour accueillir les spectateurs. A la demande des jeunes conseillers, la gratuité a été accordée à tous les Athogiens de moins de 18 ans.

Durant le premier trimestre 2024, les jeunes se sont réunis à plusieurs reprises pour suivre l'avancée du projet des aménagements sportifs (terrain multisports et parcours de VTT). En effet, il a fallu définir le contenu des appels d'offres puis choisir les couleurs, les formes de certains éléments. Les jeunes sont en contact régulier avec le maître d'ouvrage ce qui leur permet de connaître les différentes étapes qu'il est nécessaire de suivre entre l'idée d'un projet et sa réalisation.

VOYAGE SCOLAIRE



Si un de vos enfants est parti en voyage scolaire avec son collège ou son lycée en 2024, la mairie souhaite offrir 40 euros afin d'accompagner financièrement les familles.

Pour cela il suffit de vous présenter à la mairie avec un courrier de l'établissement scolaire justifiant de la présence de votre enfant au voyage scolaire et d'un RIB.

NOUVEAU SITE INTERNET

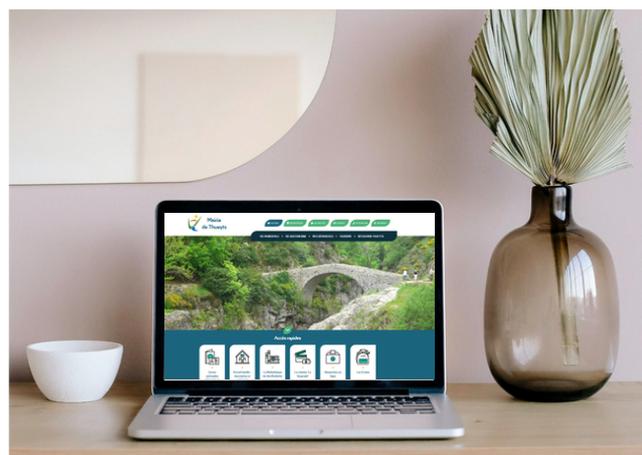
Le nouveau site de la commune est en ligne.

Certaines pages sont encore en cours de construction. Le nouveau site internet permet de se rapprocher des citoyens avec des outils pratiques et simples d'usage, faciliter la transmission d'informations et d'actualités utiles aux habitants de la commune.

Vous y trouverez entre autres :

- Les comptes-rendus des conseils municipaux
- Les versions numériques des numéros de l'Athog'lien
- Les liens utiles vers service-public et le portail famille
- Les informations relatives à la médiathèque...
- au Cinéma La Vesprade...
- et beaucoup d'autres informations...

www.thueyts.fr



LE SERVICE TECHNIQUE

TRAVAUX

Ces derniers mois, l'équipe technique a réalisé divers aménagements à travers la commune pour répondre aux besoins des usagers.

Ils ont notamment installé un nouvel abri bus le long de l'avenue des Platanes afin que les collégiens utilisant l'arrêt « Maison des associations » puissent être à l'abri en cas de mauvais temps.

Afin de permettre la sécurité de tous et en particulier celle des enfants jouant dans le parc du Château, des ralentisseurs ont été installés sur le chemin des Tuiles, qui relie l'aire multimodale à l'actuelle crèche.

À la Médiathèque, les voûtes de la salle des lustres ont été assainies et traitées avec un produit adapté afin de limiter la poussière qui résultait des joints de pierres devenus friables.

Dans le cadre de la labellisation Accueil 'vélo, un rack à vélo a été ajouté dans le parc du cinéma La Vesprade. D'autres aménagements ont été effectués dans le parc du Château de Blou:

Des plantations et une allée en béton désactivé ont été réalisées au niveau des nouveaux WC publics du parc.

Dans le même temps, l'ancienne piste de danse qui faisait face au bar-four ayant subi les dommages du temps, elle a été détruite et les agents ont procédé à l'engazonnement de cet emplacement.

Au niveau de la salle des fêtes, l'accès aux cuisines par l'extérieur du bâtiment a été rénové et les pavés remplacés par du béton désactivé.

Un nouveau jardin du souvenir a été construit dans l'extension du cimetière. Les demandes de dispersion se font en Mairie.



ENTRETIEN ET INTERVENTIONS



Sur le chemin descendant au pont du diable, un mur effondré a été reconstruit.

Dans le parc, des arbres devenus dangereux ont été élagués, voire abattus.

Notre équipe a procédé à l'entretien courant du village en terminant le ramassage des feuilles. Durant cette période, elle a également procédé à la taille des haies.



Les dégâts occasionnés suite aux divers épisodes météo ont nécessité plusieurs interventions du personnel pour des chutes d'arbres sur les voies de circulation.

Nous rappelons aux propriétaires de parcelles jouxtant les voies de circulation que l'entretien des parcelles en bord de voirie leur incombe. En effet, dans ces situations, les voies de circulation sont fréquemment coupées, cela nécessite une intervention rapide des services techniques, pénalise les autres usagers et peut engendrer des soucis en cas de nécessité d'accès aux soins notamment. Nous vous remercions de bien vouloir prévenir ces risques en procédant à un entretien régulier de ces parcelles, ou en faisant appel à un professionnel

SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISEMENT

Plusieurs pannes ou dysfonctionnements ont été relevés sur la station d'épuration nécessitant l'intervention de plusieurs prestataires. La station fonctionne désormais correctement.

Pendant le même temps, des fuites sur le réseau d'eau potable ont été décelées grâce à la télésurveillance. Nos équipes ont travaillé à la recherche de fuites. Ils ont pu sectoriser le réseau et l'intervention d'un professionnel spécifiquement équipé a permis de déterminer la localisation exacte de ces fuites.



Des travaux de raccordements au réseau d'eau potable et à l'assainissement pour des constructions nouvelles ont été réalisés. Certains compteurs situés sur des parcelles privées ont été déplacés en limite du domaine public afin de faciliter le relevé des index par nos agents.



PROJET D'AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA CONDAMINE

VOEUX 2024



Présenté par le Maire sous la forme d'un diaporama lors de ses vœux à la population, le projet d'aménagement du quartier de la Condamine permet tout à la fois de satisfaire les souhaits du Conseil Municipal des Jeunes, l'installation d'une crèche plus fonctionnelle et la construction d'un établissement de soins primaires pour accueillir les professionnels de santé qui s'installeront dans notre vallée.

Il est le résultat d'une coopération entre la commune, les jeunes, les professionnels de santé et Ardèche Habitat.

Les pages qui suivent reprennent dans leurs grandes lignes, les annonces faites par Pierre Chapuis le vendredi 12 janvier 2024.

Situation actuelle



Terrain appartenant à Ardèche Habitat



Terrain réservé
au Plan d'Urbanisme intercommunal



Terrains appartenant à la Commune



Phase 1



Dans un premier temps, dès le début de cette année, une Micro-crèche sera construite.

Elle accueillera les « Petits Troubadours », micro-crèche actuellement installée dans un appartement de la « Villa Marie ».

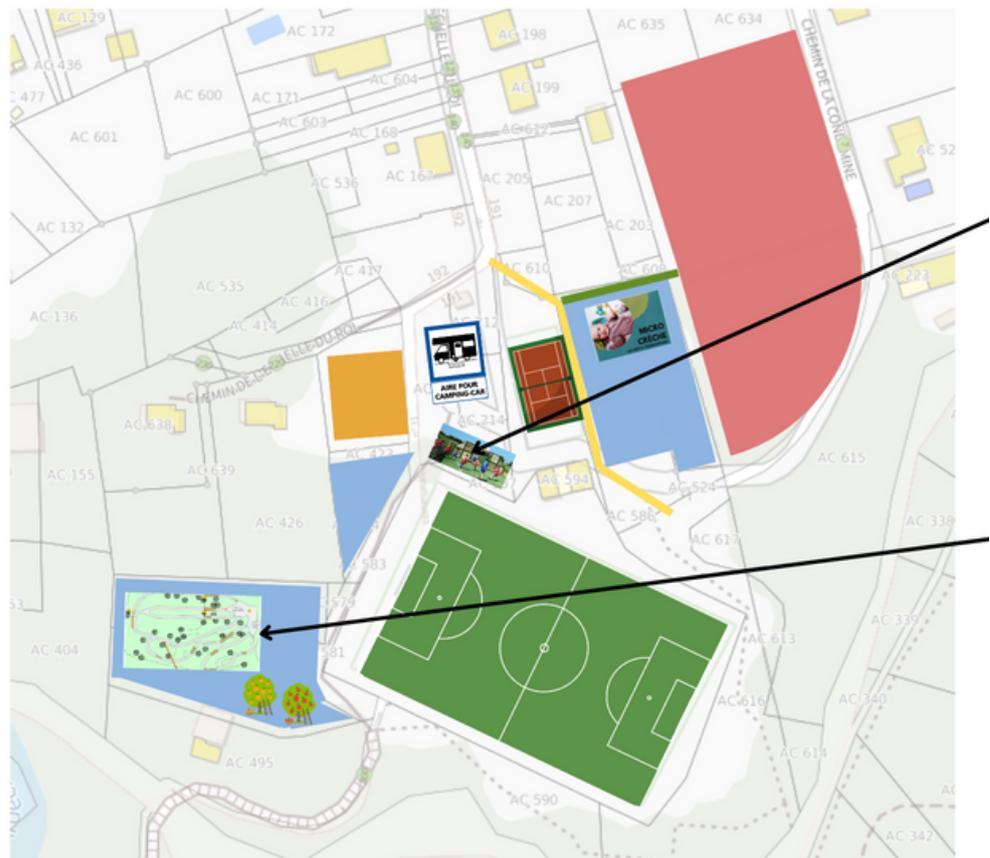
C'est là une opération réalisée par la CDC, la Commune ayant donné le terrain nécessaire pour cette implantation.



Pour faciliter l'accès à la crèche, la voie de circulation qui passe actuellement à l'ouest du terrain de tennis, sera déplacée à l'est.

Dans le même temps, un chemin piéton sera créé à l'arrière de la crèche des « Petits Troubadours ».

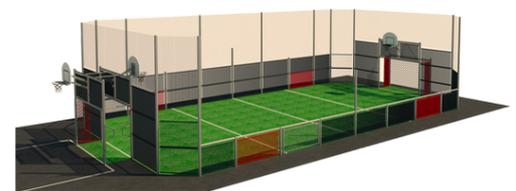
Phase 2-A



Le Conseil municipal des jeunes a souhaité que des aménagements puissent être réalisés pour développer les activités sportives dans la commune.

Profitant de "l'Année Olympique", la Commune a obtenu des subventions pour ces réalisations.

Il s'agira tout d'abord de créer, au nord du stade de foot, en bordure de l'aire de camping-car, un terrain multi-sports

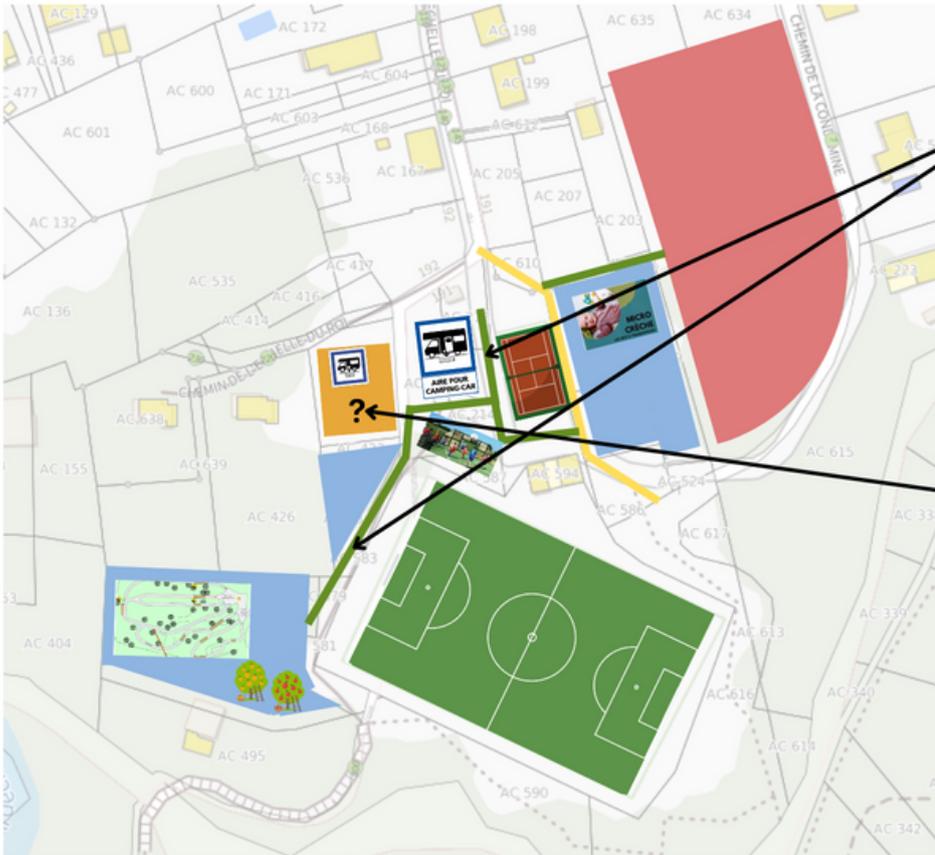


Il s'agira ensuite de créer, à l'ouest du stade de foot, un espace dédié au VTT. La piste de cet espace sera en matériaux naturels (terre et bois).



Dans le même temps, à la demande de la DREAL, un « Verger Pédagogique » sera planté.

Phase 2-B



Tous ces équipements seront accessibles par des cheminements interdits aux véhicules à moteur.

Si le besoin s'en fait sentir, il sera possible d'étendre l'aire de camping-car actuelle sur le terrain réservé.

Phase 3



A l'est du terrain de tennis sera aménagé un parking qui servira pour toute la zone et toutes les installations qui s'y trouvent y compris l'actuel stade de football.

Ce parking servira également pour le second projet expliqué ci-dessous :

Notre Vallée, comme presque toutes les régions rurales en France, risque de devenir un « désert médical ». Les professionnels de santé de Thueyts, sous l'impulsion du comité "Santé Thueyts 2025" ont tout mis en œuvre pour qu'il n'en soit pas ainsi.

Il en a résulté, comme un précédent numéro de notre bulletin municipal vous l'a indiqué, la création d'une ÉQUIPE de SOINS PRIMAIRES (ESP), validée par l'ARS en mai 2023. Cette Équipe a pris le nom d'«ESP-CLAP de la HAUTE VALLÉE de l'Ardèche»

Il faut dès lors, que la Commune, permette l'installation de cette Équipe dans les meilleures conditions possibles pour assurer sa pérennité et, surtout, son développement, c'est-à-dire l'accueil de nouveaux professionnels (médecins généralistes ou spécialistes ; professions paramédicales, etc.).

En effet, il faut assurer l'accueil de ces nouveaux praticiens dans les meilleures conditions possibles pour les attirer. Il faut leur donner des conditions de travail modernes permettant la coordination des soins mais aussi l'envie de rester vivre dans notre Vallée.

C'est pourquoi le Conseil Municipal a adopté, un projet de construction d'une « Maison de santé » ou plus exactement d'un Établissement de Soins Primaires.

Phase 4-A



L'Établissement de Soins Primaires regroupant les professionnels de santé de l'ESP-CLAP de la Haute Vallée de L'Ardèche sera implanté au sud du terrain appartenant à Ardèche Habitat.

Cet établissement sera entièrement de plain-pied pour faciliter l'accès de tous. Les professionnels de santé sont en train de travailler à sa conception.

Cet établissement, sera construit par Ardèche-Habitat au rez-de-chaussée d'un immeuble de 2 étages, où seront aménagés un studio pour accueillir les remplaçants ou stagiaires et des appartements, prioritairement destinés aux professionnels de santé.

Phase 4-B



Par ailleurs, et pour l'avenir, le bâtiment, sera également conçu pour permettre une extension destinée à accueillir d'autres professionnels et en particulier un cabinet dentaire.

Cet élément est conçu comme une extension pour pouvoir, sans difficulté, tenir compte des contraintes liées à l'utilisation d'appareils de radiographie.

Avec ces aménagements, l'engagement des professionnels de santé de Thueyts, l'engagement du Conseil municipal de Thueyts, des conseils municipaux des autres Communes de la vallée (Barnas, Mayres et Aset) et de toute la population, notre vallée ne deviendra pas un désert médical.

Dernière phase





Sur le reste du terrain lui appartenant, Ardèche-habitat réalisera la construction de logements, individuels ou collectifs, en location ou en accession à la propriété.

Ce projet est actuellement à l'étude chez "Ardèche-Habitat" qui le présentera séparément lorsqu'il sera définitivement adopté.

La commune souhaite que certains de ces logements soient conçus pour accueillir des personnes âgées sous la forme de "résidences services".

Il est cependant d'ores et déjà acquis qu'une circulation par des cheminements interdits aux véhicules à moteur seront prévus entre les différents bâtiments pour permettre un accès piéton à toute la zone.

A l'issue de cette dernière phase, le quartier de la Condamine se présentera comme l'indique ce dernier plan.

LA MÉDIATHÈQUE DU VAL D'ARDÈCHE

La Médiathèque a débuté l'année 2024 sur les chapeaux de roue :

une dizaine d'animations se sont déjà déroulées !

Merci à toutes les personnes qui se sont déplacées pour y participer.

Animation familiale de Janvier :

Suzanne, Françoise et Géraldine vous ont proposé deux animations pour les enfants (et les grands) qui ont attiré 35 personnes. Vous avez pu chanter, écouter des contes et répondre à un quiz sur le thème de l'hiver.



Un livre un film :

La cinquième rencontre de ce cycle, en collaboration avec la Maison de l'Image, s'est déroulée le dimanche 28 janvier. Pour fêter cela, nous vous avons proposé deux projections, tous publics à partir de 10 ans, sur le thème « destins de femmes » : en début d'après-midi, « Dilili à Paris » (de Michel Ocelot, 2018), qui a été suivi d'une animation pour le jeune public. Et ensuite plus de soixante spectateurs pour « La Tresse » (de Laetitia Colombani, 2023, d'après son propre livre), suivie d'un temps d'échange en commun sur nos ressentis, un regard croisé sur le livre et le film.



Une nouveauté : la soirée scrabble.

Pour débuter le mois de mars, la Médiathèque vous a proposé une soirée Scrabble. Merci pour votre engouement, les inscriptions ont dépassé le nombre de places prévues. Ce moment convivial autour d'un plateau de scrabble a permis aux différents participants de se rencontrer, de discuter et surtout, de jouer ! Restez à l'affût des animations, une seconde soirée est en prévision...



La Nuit de la lecture : Pour notre troisième année consécutive, nous vous avons proposé de participer aux Nuits de la lecture le 21 janvier. Quelques participants sont venus jouer à un jeu de société, puis nous avons ensuite accueilli une trentaine de personnes pour la scène ouverte. La programmation était très variée, nous avons pu entendre des chansons, de la poésie, des lectures, des saynètes, des compositions personnelles ou des reprises. Une des nouveautés de cette troisième édition a été la collaboration avec le Conseil Municipal des Jeunes, grâce aux lectures proposées par Camille et Elena.

Les vacances de février à la

Médiathèque : le thème du carnaval.

Tout d'abord, le 22 février, la Médiathèque a reçu, pour la seconde fois, les trente stagiaires du Judo, encadrés par Daniel et Cécile Guichard.

L'équipe de la Médiathèque leur a proposé des lectures, des contes et un quiz sur ce thème du carnaval.

Puis le jeudi 29 février, dix enfants et leurs accompagnateurs sont venus occuper leurs vacances à la

Médiathèque. Ils ont pu laisser

s'exprimer leurs talents d'artistes en décorant des masques avec des peintures, des feutres, des paillettes et du tissu. Pendant le temps de séchage, ils ont écouté des histoires et joué à un quiz.

Prochains rendez-vous à la Médiathèque

Le **dimanche 24 mars** est programmée la sixième rencontre du cycle **Un livre un film** : *Arrête avec tes mensonges* d'Olivier Peyon (2023), un film adaptant le roman du même titre de Philippe Besson. Rendez-vous à la salle de la **Vesprade** à **16h30**. Comme d'habitude, le film sera suivi d'une discussion sur l'œuvre littéraire et cinématographique.



Le **mardi 02 avril à 16 h**, à la Médiathèque : **Ecrire un roman sur fond historique**, Nous rencontrons Françoise GELLY, personnalité locale bien connue, et autrice ardéchoise du roman historique *Lame du Roi*, paru en 2022. Après avoir replacé le roman dans son contexte, nous vous proposons un temps d'échange autour de l'écriture et du monde de l'édition. Cette première rencontre avec un auteur promet d'être riche.

MÉDIATHÈQUE
DU VAL D'ARDÈCHE



THUEYTS

Vacances de printemps : Deux animations familiales

Le **mardi 16 avril à 10 h et 11 h**, à la Médiathèque, l'atelier contes de la Médiathèque propose à tous de venir écouter des **histoires**, des contes et des **chansons** pour accueillir le printemps.

Et le **mardi 23 avril à 10h30**, à la Médiathèque, à partir de 4 ans, vous êtes conviés à la représentation du **spectacle de marionnettes** (inscriptions préférables). Ce spectacle est le fruit d'un an de travail de trois membres de l'équipe de la Médiathèque : création et écriture de l'histoire, fabrication du décor et des marionnettes. Il est joué depuis janvier 2024 non seulement à Thueyts mais aussi dans différentes communes de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans.



Exposition : du **lundi 22 avril** jusqu'au **samedi 11 mai**, vous pourrez venir voir à la Médiathèque, lors des horaires d'ouverture au public, les photographies réalisées dans le cadre d'un atelier de **photographie naturaliste** organisé avec Simon Bugnon et la Maison de l'Image à la tourbière de la Verrerie à Burzet en mai 2023.

Exposition et rencontre : du **mercredi 15 mai** au **mercredi 29 mai**, Nelly Lemaire expose ses **peintures sur soie** à la Médiathèque. Cette exposition est visible lors des horaires d'ouverture au public. Une rencontre avec l'artiste est organisée le mercredi 15 mai : elle présentera l'exposition, vous parlera de la soie, de la peinture sur soie, des différentes techniques et elle fera une démonstration.

Expositions estivales

En **juillet**, nous vous présenterons une série de **photographies** consacrées au thème des « paysages d'Ardèche et d'ailleurs ». Elles sont réalisées par Bernard BOUCHEREAU, photographe amateur ardéchois, membre du club Zoom Photos, d'Aubenas.

En **août**, nous vous proposons de participer à nouveau à une exposition, de **photographies** également, consacrées cette fois à Thueyts. Nous avons l'an dernier pu mesurer le succès que rencontre, y compris auprès des voyageurs et touristes, la mise en valeur des talents athogiens, et nous souhaitons continuer en 2024. Voyez donc l'appel à la population à la page suivante !



Appel à la population

THUEYTS, HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN
Photographié par les talents athogiens



Les talents athogiens ça continue ! Après le succès des expositions participatives de l'été 2023 consacrées aux peintures, aquarelles, dessins, nous vous proposons pour le mois d'août 2024, de nous aider à monter une exposition de PHOTOGRAPHIES actuelles ou anciennes, sur le thème de THUEYTS, HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN.

Vous réalisez ou avez réalisé, ou vous possédez, des photos de THUEYTS, (paysages, village, hameaux, populations, évènements, etc...), dans un format et une qualité d'impression susceptibles de les rendre « exposables » ?

Photos réalistes, d'imagination, représentations ou documentaires, seriez-vous prêts à nous confier ces réalisations pour le temps d'une exposition ?

Manifestez-vous auprès de la médiathèque qui étudiera la possibilité d'une présentation de vos contributions.

Les Animations estivales : les Vendredis du Château

Pour leur troisième saison, les Vendredis du Château vous proposent un choix toujours diversifié : musiques ; théâtre, textes. Et une volonté de soutenir des talents locaux.



Vendredi 12 juillet : l'Harmonie d'Aubenas Vals ! Pour une ouverture de la saison en harmonie avec un nouveau programme ! Préparez-vous à chanter (ou à danser ?) à la fin !

Vendredi 19 juillet : le groupe Ph 893 ! Pour soutenir la création artistique locale, voici un duo de jeunes artistes ardéchois qui vous propose des influences classiques, orientales, rock, pour un rap français original aux textes travaillés et innovants. Un vent de nouveauté à Thueyts !

Vendredi 26 juillet : The Celtic Legend Band ! C'est le retour à Thueyts de ce trio de sympathiques musiciens (clavier, banjo, guitare, flûte, cornemuse, chant) qui vous proposera un Voyage musical en pays celtes : musiques d'Irlande, Écosse, île de Man, Pays de Galles, Bretagne. Le groupe qui fait swinguer les hermines !

Vendredi 9 août : Manuel Pratt, habitué des scènes avignonnaises et d'ailleurs, auteur et comédien, vous propose Chutes libres, spectacle de théâtre « à la carte ». Humour noir, qui grince sans agresser. Un rire intelligent, selon les critiques. On vous aura prévenu !

Vendredi 16 août : Le Piano Vagabond ! Marianne arrive avec son piano, elle s'installe et joue des pièces courtes, connues, dans un répertoire allant de J.S. Bach à Ph. Glass... Une sorte de panorama baroque, classique, romantique. Le bonheur, la détente assurée !

Vendredi 26 août : Yves Billoin Fauconnier : les chansons sont aussi des poèmes. Un artiste bien connu à Thueyts, qui revisite soixante ans de chansons françaises (1963-2023) en interprétant les textes des chansons qui vous feront fredonner, c'est certain !

Et la semaine de la fête votive ? Un bonus !

Pour vous permettre de profiter de la fête votive, pas de Vendredi du Château le 2 août MAIS...

le **jeudi 1er août**, un concert !

Marie LIEBY et Patrice JANIA, duo guitare, flûte, cornemuse, chant.

Patrice Jania, qui a travaillé avec M. Dadi, F. Cabrel, Y. Duteil, présent parmi les Athogiens, auteur compositeur, très connu dans les milieux des spécialistes de la guitare, livre avec Marie un spectacle de chanson française, balades, blues, de douceur et d'émotions.

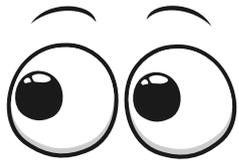
Focus

Brefs retours sur des nouveautés récentes de la médiathèque :



Le « blou books » interne situé salle des lustres : cette **étagère en libre-service** total fonctionne bien ! Elle contient des ouvrages donnés à la médiathèque, ou sur le départ, mais qui intéressent un public, certes rare, mais curieux d'originalités ou de classiques. Danielle Steel y côtoie Alexandre Dumas père ou Henri Troyat, du théâtre classique, des romans historiques ou des livres de photos d'art... On les prend, on les ramène, pas de formalités : « Libre-service, livre-service » !

Les revues du secteur jeunesse. Astrapi, Tout comprendre Junior, Science et Vie Junior, 30 millions d'amis, attendent les jeunes lecteurs dans une étagère spéciale depuis début janvier et sont venus s'ajouter à « J'aime lire » et Les belles histoires ». Pour passer un moment à la médiathèque, confortablement installés dans les poufs, pour préparer un exposé, ou pour emporter à la maison pour le week-end... tous les sujets, pour tous les goûts, tous les âges. (Il se dit même que des adultes les consultent ! Tant mieux !).



Pour les personnes qui rencontreraient quelques **difficultés visuelles**, même passagères, ou bien qui auraient envie d'une autre approche, nous avons regroupé des ressources : les livres en grands caractères, pour un confort visuel accru ; des audio-livres (livres lus par des comédiens, en CD à écouter), et des ressources documentaires non musicales (discours, documents d'archives, émissions de radio, etc ; en CD à écouter). Les CD de musiques sont, quant à eux, toujours rangés sur le mur dédié, à l'entrée de la Salle du Parc.

A signaler aussi : nous avons regroupé tous les **CD destinés à la Jeunesse**, sur le mur dédié aux documentaires jeunesse : tout le bas de l'étagère regroupe désormais les CD de contes et comptines : les histoires lues et contées, les CD de musiques et chansons pour enfants.



Rappel : Ouverture du **samedi** matin depuis janvier : de 10 à 12 heures, on ouvre une demi-heure de plus !

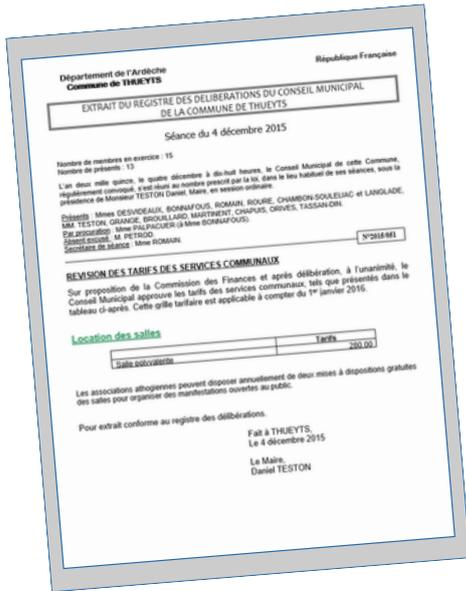
Prochainement, la mairie va mettre en service son nouveau site internet, revu et corrigé. Nous disposerons d'une page spécialement destinée à la médiathèque. Les horaires, les prochaines animations, les actualités, les nouveautés en rayon, tout y sera. Avec en bonus, un carrousel présentant les nouveaux achats et les nouvelles arrivées. La page à suivre !

Adresse : www.thueyts.fr



TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE

Expression de la liste "Concordance Thueyts"



Tout ce qui paraît dans la presse n'est pas toujours suffisamment précis.

Le « Dauphiné Libéré » du 10 mars 2024 s'est fait écho du souhait des habitants d'avoir plus de manifestations, souhait qui serait impossible à réaliser du fait du tarif de location des salles municipales.

Il faut rappeler que les tarifs de locations ont été fixés par le conseil municipal par délibération du 15 septembre 2022. La salle polyvalente est effectivement louée pour 300 euros par WE. L'ancien tarif, qui datait de 2015, était de 280 euros. L'augmentation est donc de 7,14 % en 7 ans soit à peine plus de 1 % par an ...

Cette même salle est mise gratuitement 2 fois par an à la disposition de chaque association Athogienne pour des manifestations ouvertes au public (donc hors assemblée générale de l'association).

Cette gratuité serait trop rare !

Or, ce principe de gratuité à raison de deux fois par an a été décidé par le Conseil municipal le 4 décembre 2015, c'est-à-dire par l'équipe précédente (voir le fac-similé reproduit dans cette tribune). La nouvelle équipe n'a donc fait que reprendre la règle fixée par l'ancienne. Toutes les associations n'utilisent pas ce droit. Sachant qu'il y a plus de 15 associations Athogiennes, il y a potentiellement 30 week-end de gratuité par an. On peut donc difficilement augmenter le nombre de gratuité, sauf interdire l'usage de la salle aux particuliers.

Par ailleurs, la mise à disposition des tables et des bancs est également gratuite pour les associations Athogiennes et ce dans tous les cas (art. 7 de la délibération de 2022).

Il est dès lors inexact de sous-entendre que ce prix de location serait un frein pour l'organisation de manifestations dont on sait par ailleurs qu'elles sont parfois soumises à un prix d'entrée ...

Il nous semblait nécessaire de rétablir la « vérité des prix » tout en regrettant qu'un article critique ait pu être publié sans que les informations qui s'y trouvent aient été vérifiées.

On dira encore que le titre même de l'article montre bien le peu de sérieux de son contenu : l'association « Anima Thueyts », dont l'article parle, n'existe plus depuis 2020 !

Expression des élus "Thueyts toujours plus dynamique"

Régulièrement sollicitée, l'opposition municipale n'a pas souhaité s'exprimer.

LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES, À LA PORTÉE DE TOUS

DES DÉCHETS À NE PLUS METTRE À LA POUBELLE



26% de nos poubelles grises sont remplies de déchets alimentaires qui sont incinérés ou enfouis.



1/4 des ménages ont accès à une solution proposée par leur collectivité pour trier les déchets alimentaires.



Au 1^{er} janvier 2024, les collectivités doivent obligatoirement proposer une solution de tri des déchets alimentaires à leurs habitants.

PLUSIEURS SOLUTIONS DE TRI

POUR QUELS DÉCHETS ?

Toutes matières végétales !

- ▶ Epiluchures de fruits et légumes
- ▶ Compostes de fruits et légumes, y compris peaux d'agrumes, d'origans, d'ail, vert de poireau...
- ▶ Restes de repas
- ▶ Peaux de fruits, coquille d'oeuf, trognon, fanes...
- ▶ Fleurs coupées, plantes d'intérieur

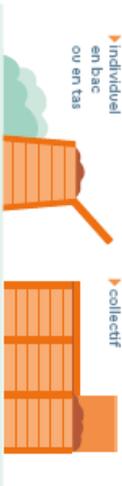


OÙ LES DÉPOSER ?

Chaque collectivité peut proposer plusieurs de ces solutions de tri.

Dans un compost

- ▶ Individuel en bac ou en tas
- ▶ collectif



Dans la poubelle dédiée

- ▶ en cas de collecte en porte à porte



DANS QUOI LES METTRE ?

- ▶ Un sac en papier kraft ou un sac compostable quand la collectivité en fournit
- ▶ Un petit seau avec couvercle et facile à transporter



Les règles d'or d'un compostage réussi :

- ▶ Apporter un bon mix de déchets (50 % de déchets humides, 50 % de déchets secs)
- ▶ Fragmenter les déchets
- ▶ Surveiller l'humidité (ni trop, ni pas assez)
- ▶ Brasser le compost

A QUOI ÇA SERT ?

- Améliorer la qualité et la santé du sol** grâce au compost qui le nourrit et le rend plus résistant aux aléas climatiques (sécheresse, érosion,...).
- Brûler moins de déchets organiques**. Souvent trop humides, ils dégradent la performance des incinérateurs.
- Réduire la quantité de déchets déposés en décharge**.
- Produire du biogaz** grâce à la méthanisation des biodéchets.

POUR ALLER PLUS LOIN

Tutos « Comment réussir son compost », « Comment bien pallier au Jardin », le guide « La méthanisation en 10 questions » et l'infographie « Pourquoi se soucier de nos sols ? »



CLÉS POUR AGR 010302 Octobre 2021

POURQUOI SE SOUCIER DE NOS SOLS ?

UNE RESSOURCE FRAGILE ET NON RENOUVELABLE

200 à plusieurs milliers d'années pour former 1 cm de sol

Les sols fertiles sont rares sur Terre

+ de 25% des espèces animales et végétales communes y vivent



60% des sols mondiaux dégradés à des degrés divers, pour certains de manière irréversible

Ce qui définit un sol sain

- Il contient une diversité d'organismes vivants qui contribuent à sa fertilité.
- Il ne pollue pas son environnement.
- Il est généralement riche en matières organiques.

LES SOLS SAINS SONT SOURCES DE VIE

- ▶ Régulateur de crues et du climat
- ▶ Garder-manger (vins, viandes, céréales...)



NOS ACTIVITÉS LES IMPACTENT DURABLEMENT

4 PRINCIPALES MENACES

- Surexploitation** : tassement, excavation... perles routes, parkings, constructions...
- Érosion** : liée à la déforestation, aux surfaces nues...
- Pollution chimique** : produits chimiques, plastiques...
- Imperméabilisation** : tassement, excavation... perles routes, parkings, constructions...

Environ **10 milliards** de micro-organismes par gramme de sol

Fournisseurs de molécules et de nouvelles molécules

Purificateur d'eau

2 à 3 x plus de carbone stocké dans le sol que dans l'atmosphère

Allié contre le changement climatique

+ de **7 080** sites pollués en France

11 ha/heure de sols disparaissent en Europe à cause de l'expansion urbaine, la France en tête

Perte de biodiversité et impacts sur la chaîne alimentaire

Eaux polluées

Sols moins fertiles

COMMENT LES PRÉSERVER ?

- Composter, pallier et banir** les engrais chimiques et les pesticides dans son jardin.
- Privilégier les techniques agricoles et sylvicoles** qui apportent dans le sol et favorisent la biodiversité.
- Désimperméabiliser les sols et végétaliser la ville** pour limiter les ruées d'immondices et rendre la vie plus agréable aux habitants.
- Préserver les espaces naturels et agricoles** dans l'aménagement du territoire.

POUR ALLER PLUS LOIN

Consultez l'article de l'ADEME « Les sols, un trésor à protéger »



CLÉS POUR AGR 010280 Février 2022

AGENDA DES MANIFESTATIONS



Le mardi 16 avril à 10h et à 11h

Tiens voilà le printemps, animation familiale



Le Mercredi 17 avril à 20h

Soirée scrabble sur inscriptions



Le mardi 23 avril à 10h30

Holà V'là Zoa ! Spectacle de marionnettes de la médiathèque



Du 22 avril au 12 mai

Exposition de photographies naturalistes



Du 15 mai au 24 mai

Exposition de peintures sur soie par Nelly Lemaire
Rencontre avec l'artiste le 15 mai à 15h



Le samedi 25 Mai

Run and Bike

Le mercredi 19 juin

Concert en l'Eglise Saint Jean Baptiste
Orfeo di Cracovia - Œuvres de Bach, Händel, Vivaldi, Rameau...



Au mois de juillet

Exposition de photographies des paysages d'Ardèche et d'ailleurs
par Bernard Bouchereau



Le vendredi 12 juillet à 21h

Concert d'ouverture de la saison 2024
par l'Orchestre d'Harmonie d'Aubenas Vals



Le vendredi 19 juillet à 21h

PH.893 - groupe de rap Ardéchois



Le vendredi 26 juillet à 21h

The Celtic Legend band
Voyage musical en pays celtes



Au mois d'août

Exposition de photographies de Thueyts,
d'hier d'aujourd'hui et de demain, exposition participative



Le jeudi 01 août à 21h

Portraits de familles
Concert par Patrice Jania et Marie Lieby



Le vendredi 9 août à 21h

Chutes libres
Théâtre de et avec Manuel Pratt



Le vendredi 16 août à 21h

Le Piano Vagabond
Concert de Marianne Schoendorff



Le vendredi 23 août à 21h

Dis-moi une chanson
Spectacle littéraire et musical de Yves Billoin fauconnier



CINÉMA LA VESPRADE...

Le programme du Cinéma la Vesprade est disponible en Mairie, sur www.thueyts.fr, sur le site de la maison de l'image, sur l'application panneapocket et à la Médiathèque

